



FERMETURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

En raison de cette période de pandémie du COVID-19, **la Mairie est fermée au public jusqu'à nouvel ordre.**

Toute demande peut être adressée par écrit sur papier et déposé dans la boîte à lettres de la Mairie (boîte cidex parmi le bloc de boîtes à lettres devant la Mairie) ou par e-mail à l'adresse commune.hunting@orange.fr.

Le secrétariat est également joignable les mardis et jeudis après-midi au 03 82 50 10 98.

Et pour toute urgence, vous pouvez contacter le Maire ou l'un de ses Adjointes.

Fait à Hunting, le 24 mars 2020
Le Maire,
Cédric PAYNON

